

NOTRE ÉQUIPE



- 2 pédopsychiatres
- 1 psychologue
- 3 coordinatrices de parcours
- 3 infirmières
- 1 assistante sociale
- 2 secrétaires comptables
- 2 assistantes-médico-administratives
- 1 cadre de santé

NOS MISSIONS



Financer la prise en charge (bilans et/ou suivis) auprès de professionnels libéraux ou associatifs (psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes) **durant une année, renouvelable une fois sous condition.**

Faciliter le diagnostic précoce

Coordonner le parcours de soin

PROFESSIONNELS LIBÉRAUX ? NOUS REJOINDRE



Vous exercez en libéral et êtes psychologues, psychomotriciens ou ergothérapeutes et souhaitez conventionner avec la PCO afin d'accompagner l'enfant et sa famille ?

Rapprochez vous de la PCO :
coordination_pco@ch-perrens.fr

SE RENDRE À LA PCO

PLATEFORME DE COORDINATION ET
D'ORIENTATION



Tramway
Ligne A arrêt "Pellegrin"



Bus
Ligne 8, 24, 73 et 80 arrêt "Charles Perrens"
Ligne 8, 20, 73 et 80 "Bordeaux Carreire"



PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION

*Pour les enfants de moins de 12 avec suspicion
de Troubles du Neuro-Développement de la
Gironde*

NOUS CONTACTER



05 56 56 35 44



pco-tnd33@ch-perrens.fr



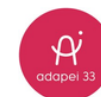
9 rue du Bethmann 33000 BORDEAUX



PCO TND 33
CH Charles Perrens
121 rue de la Béchade
CS 81285
33076 BORDEAUX



ASSOCIATIONS PARTENAIRES



VOUS ÊTES PARENTS

Vous vous posez des questions sur le développement de votre enfant :

- Psychomoteur
- Cognitif
- Comportemental
- Sensoriel
- Langage



Je prends RDV avec mon médecin en précisant le motif de consultation

Je complète le dossier familial de la PCO (<https://www.ch-perrens.fr/>)

Si mon enfant a plus de 6 ans je demande à son enseignant de compléter le volet "enseignant" du guide de repérage 7-12 ans

VOUS ÊTES MÉDECINS

Compléter le guide de repérage national en fonction de l'âge de l'enfant



S'il y a suffisamment de signes d'alerte, le dossier peut être envoyé à la PCO par voie postale, via messagerie sécurisée (pupea-pcotnd@ch-perrens.mssante.fr) ou par la plateforme viatrajectoire

Je suis référent de l'enfant durant son parcours diagnostique

LE PARCOURS DIAGNOSTIQUE

Adressage médical

- Guide de repérage dûment complété
- Dossier familial + pièces administratives

Réception du dossier à la PCO

Complet

Incomplet

Relance

Etude du dossier par la PCO

Non validé

Validé

Parcours externe

Orientation vers des professionnels associatifs ou libéraux conventionnés avec la PCO pour réaliser les bilans préconisés

Parcours mixte

Orientation une structure de niveau 2 ou 3** + des professionnels associatifs ou libéraux conventionnés avec la PCO pour réaliser les bilans préconisés*

Synthèse à 6 mois du parcours : pose du diagnostic s'il y a suffisamment d'éléments + préconisations et projet de soin

*CMPEA (CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE ENFANTS ET ADOLESCENTS), CMPP (CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE), CAMSP (CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE), UAJE (UNITÉ AMBULATOIRE JEUNES ENFANTS)
 ** CRA (CENTRE RESSOURCES AUTISME), CREDAH (CENTRE DE RÉFÉRENCE DES DÉFICITS DE L'ATTENTION ET HYPERACTIVITÉ), CRTLA (CENTRE DE RÉFÉRENCE DES TROUBLES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES)

LA DURÉE DU PARCOURS INITIAL EST D'UNE ANNÉE ET PERMET DE FINANCER LES BILANS PRÉCONISÉS AINSI QUE LA RÉÉDUCATION SI NÉCESSAIRE DANS LA LIMITE DE 35 SÉANCES

LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT



DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Trouble de Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA/H)
- Trouble du Développement de la Coordination (TDC)
- Trouble du Développement du Langage (TDL)
- Trouble spécifique des apprentissages
- Trouble du Développement Intellectuel (TDI)



QUI REPÈRE ?

- Les parents
- Les médecins, pédiatres
- La PMI
- Les professionnels de santé et de la petite enfance
- L'Éducation Nationale (école, Centre Médico-Scolaire)

